

## D'une majorité DE PROTESTATION à une majorité DE RÉVOLUTION

Par Victor LEDUC

C'est entendu, la gauche remporte une fois de plus la majorité. Ce deuxième tour des cantonales voit, comme l'ont dit tous les commentateurs, s'affirmer la poussée du Parti socialiste et, malgré le tassement de ses voix, un certain progrès du Parti communiste en sièges. La droite est en net recul et le R.P.R. apparaît comme le grand perdant. En dépit de la persistance et même de la recrudescence des divisions et des querelles entre P.S. et P.C., les électeurs de gauche ont manifesté, dans l'ensemble, leur volonté unitaire. Dans l'ensemble, car, lorsqu'on regarde les choses de plus près, on aperçoit maintes « bavures », dans le report des voix.

La moindre n'est pas celle dont a été victime notre camarade Pierre Touron, maire de Marle (Aisne). Arrivé largement en tête de la gauche, après une remarquable percée dans l'ensemble du canton, Pierre Touron, qui devait l'emporter de plusieurs centaines de voix au second tour comme candidat unique de la gauche, a été battu par le candidat de la droite de 128 voix. C'est principalement le mauvais report des voix socialistes qui est la cause de cet échec. Nous y insistons, car le P.S.U., pour sa part, a tout fait pour assurer la victoire des candidats de gauche placés en tête. Il ne peut accepter sans réagir un tel comportement qui, d'ailleurs, fait perdre à l'ensemble de la gauche, la majorité dans le département.

Mais si le succès de la gauche a confirmé la condamnation de la politique économique et sociale du pouvoir par la majorité des électeurs, en quoi ce résultat permet-il de modifier cette politique ? Il y a quelque chose de vrai dans l'observation des leaders de la droite, selon laquelle la gauche gagne les scrutins dont l'enjeu est le pouvoir local et perd celles dont l'enjeu est le pouvoir central.

Mais il faut aller jusqu'au bout de cette remarque comme l'a fait Huguette Bouchardeau, dans la demi-minute qu'Antenne 2 a bien voulu lui laisser au soir du scrutin. Si la gauche a perdu les élections en mars 1978, n'est-ce pas parce que les grands partis de gauche ont été incapables de présenter dans l'unité un projet politique répondant aux aspirations et à une pratique de la base ?

Or, cette incapacité, nous la retrouvons au plan syndical. La portée de la manifestation du 23 mars a été, il faut le dire, sérieusement atténuée par l'absence de la C.F.D.T. Cette absence elle-même, est une résultante du conflit entre les partis traditionnels de la gauche et même des conflits internes au Parti socialiste. Finalement, la présence du Parti socialiste dans la marche prend la signification d'une défaite de la tendance de ce parti qui est la plus proche de la direction de la C.F.D.T., tout cela étant camouflé par une décision unanime du comité directeur du P.S. Voilà à quels jeux on se livre dans les états-majors politiques et syndicaux !

Peut-être Edmond Maire a-t-il raison de dire qu'il n'y a pas de perspective politique, à court et à moyen terme. Mais ce n'est pas le miracle d'un « recentrage » social et encore moins dans la division des forces, qu'on fera surgir ces perspectives, et pour parler encore comme Edmond Maire, que l'on pourra développer la conscience « moins spectaculaire que la protestation, mais plus déterminante pour faire la révolution. »

C'est en travaillant à rassembler le courant autogestionnaire et autour de lui toutes les forces populaires que l'on ira d'une majorité de protestation à une majorité de révolution. ■



Surtout ne pas les décevoir...

## LE SUCCÈS DE LA MARCHE

Partie en plusieurs colonnes de différentes portes de Paris, la marche des sidérurgistes a pris toute son ampleur lorsqu'elle a été rejointe vers 15 heures, place de la République, par l'énorme foule des travailleurs et des travailleuses venus soutenir les sidérurgistes et lutter pour la défense de l'emploi. Le P.S.U. se félicite du succès de cette manifestation qu'il soutenait. La regrettable absence de la C.F.D.T. a surtout limité la signification politique de la manifestation et permis à la seule C.G.T. de s'affirmer.

Des incidents violents se sont produits, notamment après la dislocation du cortège. Les forces de répression ont manifestement laissé le champ libre, l'espace d'un moment, à des scènes de pillage au cours desquelles les provocations policières ont joué un rôle important.

L'objectif du gouvernement est de préparer les conditions de l'interdiction de manifester à Paris. C'était aussi celui de noyer la manifestation dans les commentaires destinés à l'opinion publique sur les vitrines brisées et dans les prêches sur la violence en général. Le gouvernement souhaite dissuader les travailleurs d'autres secteurs et d'autres régions menacées, de manifester autant d'énergie que les sidérurgistes et les Lorrains dans la résistance contre la politique du gouvernement. André Bergeron lui a emboîté le pas. Heureusement, la prise sur le fait d'un policier provocateur, en civil, par le service d'ordre de la C.G.T. a limité l'efficacité de la manœuvre. Restons vigilants. ■



La résistance aux provocations.



Se dresser contre la politique du gouvernement.

## Lutter contre la faim dans le monde

Soutenons la grève de la faim de Marco Pannella

Depuis vendredi dernier, 23 mars, Marco Pannella, député du Parti radical italien, a engagé une grève de la faim pour dénoncer la responsabilité des gouvernements et des organismes internationaux dans l'« holocauste » annuel de 1,5 millions d'enfants du tiers-monde qui meurent de malnutrition et pour que soit enfin posé le problème en termes politiques.

Trop souvent abordée sur le mode charitable ou évacuée par des discours-alibis de chefs d'Etat, il s'agit, cette fois-ci, de regarder la question bien en face, en dénonçant la responsabilité du système impérialiste de profit qui perpétue ce génocide : industries d'armement, industries superflues en tous genres, fabrication effrénée de produits inutiles, gâchis scandaleux en dépenses de promotion et de publicité pour écouler tout ce trop-plein sur le « marché » occidental déjà super-gavé et sur le marché des pays en voie de développe-

ment, qui manquent encore de l'indispensable.

A Paris, une première initiative de soutien et de popularisation de l'action engagée par Marco Pannella vient d'être prise au niveau d'un quartier par des militants P.S.U. du 7<sup>e</sup> arrondissement, appuyés par quelques camarades pacifistes et « Amis de la Terre », avec lesquels ils avaient partagé la dernière campagne du Front autogestionnaire. Un communiqué paru dans *Libération* a permis à d'autres bonnes volontés de se joindre à eux.

Des actions sont prévues à très court terme par ce « collectif ».

Pour tous les intéressés, écrire à : « Soutien à Pannella », Gep 15, 26 rue Lecourbe, Paris 15<sup>e</sup> ou Fédé de Paris du P.S.U., 566-45-37, qui transmettra.

Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., représentera le P.S.U. au congrès du Parti radical italien (P.R.I.) qui commence dans quelques jours à Rome.

## Soldats de tous les pays...

Les syndicats de soldats existent Ils se sont rencontrés en Suède à Malmö

La déclaration de Malmö

« Tout au long de l'histoire, les soldats des différents pays ne se sont jamais rencontrés que sur les champs de bataille. C'est pourquoi, la réunion pacifique dans une atmosphère de camaraderie et de solidarité qu'ont été capables de tenir les représentants de soldats de neuf pays européens pour discuter de leurs problèmes communs et de leur collaboration constitue un événement historique.

« Cela montre que les soldats aujourd'hui refusent d'être utilisés comme les instruments de quelque forme d'agression que ce soit.

« Dans le domaine de la défense, la tendance est à l'augmentation du professionnalisme. Aujourd'hui, dans de nombreux pays les appelés sont déjà, ou en passe de devenir, une minorité à l'intérieur des forces armées. Il y a ainsi un réel danger à ce que le fossé qui existe entre les forces militaires et les populations qu'elles sont censées défendre ne se creuse encore. Cette évolution peut, dans certaines circonstances, devenir un danger pour les populations civiles et les droits démocratiques.

« La conscription généralisée offre un certain degré de sécurité contre ce danger. Cependant les conditions dans lesquelles les appelés sont assujettis durant leur service militaire sont dans la plupart des cas radicalement différentes des conditions de la vie civile. Ces différences sont telles qu'on ne peut les justifier par les nécessités de l'instruction militaire et de la disponibilité des troupes. Ainsi les appelés sont généralement soumis à de sévères codes de justice militaire, le niveau de leurs salaires est loin d'égaliser celui que les civils du même âge sont en droit d'attendre, le temps du travail hebdomadaire est supérieur aux normes civiles, les conditions de sécurité du travail sont plus mauvaises que dans le civil, et la plupart des droits démocratiques que les appelés sont censés défendre ne s'appliquent pas aux soldats eux-mêmes.

« Les soldats doivent être considérés comme des « citoyens sous l'uniforme ». Par conséquent, la discrimination doit être abolie, et les soldats doivent être placés sur un pied d'égalité avec les civils. Nous voudrions tout spécialement souligner que tous les soldats dans chaque pays doivent avoir le droit de créer des syndicats légaux ou des organisations capables de défendre leurs intérêts. Et aussi, parce que dans de nombreux pays les soldats sont affectés loin de chez eux, ils doivent pouvoir bénéficier de transports gratuits.

« De manière générale ces problèmes sont communs à tous les appelés de nombreux pays. Il est de ce fait naturel pour les représentants de soldats de collaborer par dessus les frontières.

« Afin de poursuivre cet échange d'expériences et d'idées, le V.V.D.M. belge a accepté de prendre en charge la publication d'un bulletin d'information pour préparer la tenue d'une nouvelle conférence en Hollande en septembre prochain ».

LTF (Norvège), VMG (Danemark), VAG (Suède), SV (Finlande), VVDM (Hollande), VVDM (Belgique), ASG (Hambourg, Allemagne), Rita Act (Troupes US en Allemagne), IDS (France), UDS (Espagne).

Des mouvements syndicaux de soldats de différents pays européens se sont réunis en Suède à Malmö les 16 et 17 mars 1979. Il en ressort qu'en matière de démocratie aux armées les gouvernements européens naviguent à vue entre les risques de favoriser la contestation et celui de se déconsidérer par une répression trop éclairante sur les fonctions de l'armée, comme dernier autel de préservation des intérêts de la bourgeoisie.

A Malmö, les appelés européens ont pu confronter leurs expériences, se forger une mémoire collective, enrichie des différents thèmes et formes de lutte. Si les conditions de lutte des soldats espagnols restent les plus dures (ils risquent, comme les civils qui les appuient, plusieurs années de prison), la nouvelle constitution leur confère le droit d'élection de délégués et relègue l'armée française au dernier rang des pays européens.

Nous avons en France l'une des armées les plus anti-démocratiques d'Europe, par son passé, son utilisation actuelle contre les travailleurs en grève, son engagement comme chien de garde des intérêts impérialistes en Afrique, son règlement de discipline générale, ses juridictions d'exception, sa solde dérisoire, sa discipline absurde, l'insécurité des rythmes et des conditions de travail...

A l'heure de l'espace européen, les mouvements syndicaux de soldats réclament l'alignement des conditions de vie et de liberté des soldats, citoyens en uniforme, sur celles des civils. Le droit syndical reconnu dans l'Europe du nord doit être imposé au sud.

I.D.S. (Information pour les droits du soldat) organisera en mai, à Paris, un meeting international dans le cadre des élections européennes. Les syndicats de soldats européens y participeront.

I.D.S. interpellera les organisations françaises et européennes pour dénoncer les restrictions, apportées par la France, à la signature de la déclaration européenne des droits de l'homme, restrictions qui établissent un terrain de non-droit, non seulement pour les soldats, mais pour toute l'administration.

## Europe : élargir les droits démocratiques

Faites signer la pétition contre la loi électorale désignant le Parlement européen.

Le P.S.U. a lancé en février dernier une pétition (voir T.S. n° 815) contre la loi électorale anti-démocratique qui sera en vigueur à l'occasion des prochaines élections européennes. Cette pétition a reçu un certain écho. Il s'agit aujourd'hui de l'amplifier et d'engager une véritable campagne politique pour le droit à l'expression des

minorités dans ce pays. Il ne s'agit pas seulement d'une question limitée et circonstancielle, mais de l'un des aspects d'une campagne permanente du parti contre le grignotage progressif des libertés que véhicule le « libéralisme avancé ».

C'est pourquoi il importe de donner à cette pétition le plus grand écho possible. Des exemplaires de la pétition peuvent être commandés au P.S.U., 9 rue Borromée, Paris 9<sup>e</sup>.

## SUR LE TERRAIN

### UN GERMINAL SPECIAL EUROPE

Dans le *Germinal* n° 15, un important dossier au moment des élections du Parlement européen avec au sommaire :

- L'élargissement du Marché commun : zone de libre échange ou Europe des travailleurs...

- A contre-courant - la division internationale du travail et la spécialisation sont-elles une bonne chose ?

- Les prises de position des gouvernements, partis politiques et milieux agricoles sur l'Europe.

- Ah, ces fameux montants compensatoires !

- L'agriculture portugaise et la C.E.E.

- L'Europe vue par un viticulteur.

Et puis : la manifestation de Pontivy et les problèmes de la production porcine ; Vaumeilh, 4 ans après ; ce « crédit-là » est-il encore « agricole » ?

**Abonnements :** pour 4 numéros (1 an) : ordinaire : 10 F ; de soutien : 20 F et au-delà ; collectifs : 20 F.

**Commandes :** pour 3 exemplaires au moins : 1,50 F l'ex. Chèques à l'ordre de *Germinal*, 57, boulevard de la Motte, 21800 Quetigny.

## "Berufverbot" à la française

Interdiction professionnelle à Grenoble

Militant révolutionnaire bien connu dans notre ville, Pierre Boisgontier est chercheur à l'I.R.E.P. (Institut de recherche économique et de planification) à l'université des Sciences sociales de Grenoble, depuis 1963. Il devait être intégré en janvier au C.N.R.S., mais son arrêté de nomination est bloqué, sur avis « très défavorable » de la préfecture, après enquête des renseignements généraux. Pourtant, son extrait numéro 3 de casier judiciaire est vierge (seul pièce exigible pour la Fonction publique), sa qualité professionnelle n'est pas en cause, ni la régularité administrative de son dossier d'intégration, mais, d'après la direction du C.N.R.S., la « manière dont il traduit dans sa vie sociale ses options politiques » et « le fait que son casier judiciaire

soit vierge ne signifie pas qu'il soit apte au service de l'Etat ». Boisgontier est chercheur depuis seize ans au service de différents ministères...

Il s'agit là, visiblement, d'un ballon d'essai pour tester de nouvelles mesures d'épuration dans la fonction publique. Tout le monde connaît ces pratiques courantes en R.F.A. et ce cas montre avec force les conséquences de la volonté giscardienne d'instaurer en France le modèle allemand de préservation de l'Etat, dont l'espace judiciaire européen est une pièce maîtresse.

Nous n'accepterons aucune interdiction professionnelle pour motif politique et le P.S.U. 38 entend donner tous ses moyens pour concourir, unitairement, à l'échec de cette répression.

Collectif du P.S.U. Isère

## Résultats des cantonales

(suite du n° 818 TS)

	Exprimés	Voix	%
<b>BRETAGNE</b>			
Palmpol	9 499	421	4,43
Saint-Malo	7 856	184	2,34
Rennes VIII	11 500	483	4,20
Lannilis	7 669	593	7,73
Pont-Labé	17 884	2 050	11,46
Crozon	7 816	145	1,85
Pontcroix	10 862	727	6,69
<b>TOTAL BRETAGNE</b>	<b>73 086</b>	<b>4 603</b>	<b>6,29</b>
<b>TOTAL BRETAGNE ET LOIRE-ATLANTIQUE</b>	<b>110 631</b>	<b>6 812</b>	<b>6,16</b>
<b>AIN</b>			
Nantua	3 250	78	2,40
<b>ARDENNES</b>			
Vouziers	3 521	430	12,21
<b>CHARENTE-MARITIME</b>			
La Rochelle 1	10 056	356	3,54
<b>DOUBS</b>			
Roulers	2 883	222	7,70
<b>GARD</b>			
Alès	8 439	429	5,08
Pont-S.-E.	6 456	331	5,12
<b>JURA</b>			
Montmirey	1 290	120	9,30
<b>LOIRE-ATLANTIQUE</b>			
Blain	6 276	594	9,50
<b>LOIR-ET-CHER</b>			
Vendôme	11 273	645	5,72
<b>HAUTE-GARONNE</b>			
Castanet	7 338	295	4,02
Toulouse 7	11 227	494	4,40
Toulouse 1	7 951	229	2,88

<b>MAINE-ET-LOIR</b>			
Angers 6	6 888	197	2,86
Pouancé	5 708	192	3,36
<b>HAUTE-MARNE</b>			
Le Valinot	3 750	108	2,88
<b>RHONE</b>			
La Verpillère			4,70
<b>VAL-DE-MARNE</b>			
Villejuif	12 842	244	1,90
Arcueil - Gentilly	14 057	492	3,50
<b>YVELINES</b>			
Sartroville	14 186	610	4,30

### RECTIFICATIF

Dans les résultats annoncés la semaine dernière dans T.S., il faut lire :  
**LOIRE-ATLANTIQUE**  
 St-Nazaire Ouest : 15 601 exprimés et % P.S.U. 4,80.  
**VAL-DE-MARNE**  
 Thiais : 14 662 exprimés, 717 voix P.S.U., % 4,90.

### NOUVELLE MOYENNE

Total des exprimés : 1 161 621.  
 Total des voix P.S.U. : 46 410.  
 Moyenne (sur 117 cantons) : 3,99 %.  
 En définitive, le poids du P.S.U. dans ces élections, est de 4 %, avec 118 candidatures.  
 On doit noter qu'en 1973, le P.S.U. et l'Extrême-Gauche avaient obtenu 3,3 % des voix.  
 \* Il nous manque les résultats concernant La Verpillère dans le Rhône.

### COMMISSION STATUTAIRE

Nous publions ci-dessous les noms des membres de la Commission statutaire élue au congrès de Saint-Etienne :

Jean Arthuys, président, Vincent Comparat, Maurice Dard, Jean Forchandre,

vice-président, Jean-Claude Gillet, vice-président, Simone Liehrmann-Ruel, Henri Merme, Norbert Meyer, Marie-Françoise Pirot, Maurice Rioulet, Jean-Louis Serre, Patrick Orion, Christophe Wargny.

## Les lycéens aussi, dans le Nord-Pas-de-Calais

La classe ouvrière n'est pas seule à s'éveiller à la conscience politique dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Le lycée de Marcq-en-Baroeul, banlieue nord de Lille, n'est certainement pas un haut-lieu de la contestation et les mots « bourgeois » ou « réac » sont bien plus souvent employés pour le désigner que le mot « révolutionnaire ».

Seulement, depuis mercredi, tout cela a changé.

Au départ, quelques réactions contre le rôle des « conseils de classe ». Et une revendication : qu'ils soient publics, que les élèves puissent assister et prendre la parole, là où se décide leur avenir.

Et puis, tout va très vite. Mercredi une assemblée générale réunit 400 élèves, soit plus de la moitié des « second cycle ». Une motion est rédigée et envoyée au proviseur. 700 élèves du second cycle (sur 800 environ) la signent. La direction refuse toujours aux élèves la possibilité de participer aux conseils de classe. Nouvelle assemblée générale où les élèves sont tout aussi nombreux. Et des décisions sont prises : occupation des salles où se tiennent les conseils de classe, sitting dans le hall d'administration, débrayages pendant les cours.

Les élèves et certains profs se réunissent lundi pour discuter.

Un lycée plutôt bourgeois, oui, mais des choses se sont mises en route le 22 mars. Date symbolique ? Les élèves n'en avaient seulement pas conscience. N'empêche. Dans la région Nord-Pas-de-Calais où « ça bouge » pas mal dans la classe ouvrière, voilà que les lycéens aussi se mettent en grève. Affaire à suivre.

Olivier LE MAROIS  
Albert ROSSE ■

## Démographie : les coupables

Cette baisse de natalité, d'où vient-elle ? Les femmes répondent

La restructuration/liquidation de secteurs entiers de l'économie qui doit permettre l'intégration de la France dans la nouvelle division internationale du travail ne se fait pas sans mal. Le coût social est énorme : un taux de chômage sans cesse croissant et dont les spécialistes ne prévoient pas la diminution avant 1983... Or il est, paraît-il, un seuil dangereux qu'il ne faudrait point franchir sous peine « d'explosion sociale ». Alors que faire, dès lors qu'on a décidé que la mise au chômage de centaines de milliers de travailleurs était une « fatalité » ? Que faire, si ce n'est éliminer un pourcentage suffisant de personnes de la catégorie « chômeurs » pour les faire passer dans la catégorie moins brûlante des « non-actifs » ? On offre ainsi aux plus jeunes des « stages-Barre », aux plus âgés des retraites anticipées et... aux femmes des congés maternités prolongés, des allocations familiales supplémentaires, et l'assurance de la reconnaissance de la société pour leurs bons et loyaux services d'épouses-mères reproductrices.

Car, comme cela tombe bien, on découvre, précisément maintenant, que la France traverse une crise démographique. Eh oui ! Femmes indignes qui refusez le petit troisième, outre nos retraites et nos prestations sociales futures, c'est tout l'avenir de notre société que vous mettez en péril ! Les enfants du quart-monde peuvent bien mourir de faim et les femmes porto-ricaines peuvent bien être stérilisées à leur insu, votre devoir à vous est d'assurer le maintien de la race !

Et, comme cela tombe bien encore, le pouvoir qu'on avait consenti aux femmes (un peu à la légère, mais on s'était rattrapé dans la pratique) de mieux contrôler leurs maternités, le droit d'interrompre une grossesse non désirée, va être rediscuté à l'Assemblée Nationale à l'automne

prochain. L'occasion est vraiment trop belle de renvoyer, ou de maintenir, à leurs foyers ces voleuses d'emploi et gonfleuses de chiffre de chômage que nous sommes, en leur liant la patte à 2, 3, 4 petits qu'elles n'auront pas voulus mais pas pu éviter. Mais quoi ? Au bout de 10, nous aurons peut-être une médaille ! Alors comme tout semble se jouer autour de l'argument de la dénatalité, le droit à l'emploi comme le droit de disposer de notre propre corps, nous aussi, femmes du P.S.U., avons décidé de parler démographie.

Pour dresser un certain nombre de constats d'abord : le phénomène de la dénatalité est général en Europe et dans les sociétés « prospères ». Il est antérieur au développement de la contraception et à la libéralisation de l'avortement (selon des études récentes de l'I.N.E.D., le taux de natalité se serait même redressé depuis 1975). Enfin, il est sans rapport avec l'augmentation du nombre des femmes salariées : la France, qui a un taux d'activité des femmes relativement fort, connaît une baisse de natalité moindre que les Pays-Bas où le taux d'activité féminine est plus faible.

### Les vraies raisons du refus de procréer

Alors, cette baisse de natalité, d'où vient-elle donc ? Nous ne sommes ni des démographes, ni des sociologues patentées, mais peut-être nous suffit-il de nous interroger et d'interroger ceux et celles qui nous entourent pour découvrir un certain nombre de raisons. D'abord des raisons d'ordre économique. Des sondages récents montrent assez que les femmes désiraient avoir plus d'enfants, mais qu'elles en sont empêchées faute de revenus suffisants pour assumer la charge financière d'un enfant, faute aussi d'une politique de

logement adéquate ; à cela s'ajoute souvent la crainte, en l'absence de structures d'accueil pour la petite enfance, de devoir renoncer à leur travail et par là-même à un salaire qu'on ne saurait plus considérer comme salaire « d'appoint ». Des raisons d'ordre idéologique ensuite : la crise économique à laquelle on ne voit pas de terme, les perspectives d'une situation permanente de sous-emploi, l'insécurité mondiale, le développement du nucléaire sont des arguments souvent évoqués.

Mais outre ces raisons, que même un démographe patenté pourrait reconnaître, il faut aussi rappeler que si, la contraception et le droit à l'avortement aidant, c'est la femme qui décide ou non d'avoir un enfant, il se trouve que rien n'a changé par ailleurs : ce sont toujours les femmes qui supportent, le plus souvent seules, la charge psychologique et matérielle d'un enfant.

Et de fait, faire un enfant, l'élever, est actuellement ressenti comme une charge et une responsabilité trop lourdes, compte tenu de la précarité du présent et des incertitudes pour l'avenir. Alors, on peut bien nous faire l'aumône de quelques congés par ci, de quelques allocations par là, mais on se refuse à s'attacher d'abord à créer les conditions qui nous permettraient, hommes et femmes ensemble, d'accueillir tous les enfants que nous pourrions désirer. Par exemple :

- en diminuant le temps de travail pour les hommes, comme pour les femmes et en créant des emplois socialement utiles ;
- en augmentant les bas salaires ;
- en luttant contre la dégradation du pouvoir d'achat ;
- en mettant un frein à la spéculation foncière ;
- en améliorant le cadre de vie et en protégeant l'environnement écologique.

Bref, en rendant la vie quotidienne vivable aux travailleurs et aux enfants...

Où, mais cela, n'est-ce pas déjà toute une remise en cause de notre mode de développement ?

Secteur Femmes du P.S.U. ■

## Scandale permanent à Creil : le Domaine des Hautes Haies

La situation du Domaine des Hautes Haies (D.H.H.) n'est pas un exemple unique en France. Au contraire, il est caractéristique de la manière dont sont résolus, dans notre pays, les problèmes de logement pour les classes les plus défavorisées.

Tout ce qui s'est passé depuis 16 ans autour du D.H.H. constitue un scandale permanent que la section Creil du P.S.U. dénonce avec vigueur : des fonds importants, prêtés par des organismes d'Etat, des subventions ont été profités, non pas à la collectivité, comme cela aurait dû être fait en droit, mais au promoteur seul.

C'est en donnant la plus large audience à cette information sur le D.H.H. que nous pouvons espérer voir dans l'avenir ce problème vital pour l'individu, enfin résolu d'une façon démocratique et humaine.

### LE D.H.H. TEL QU'IL SE PRESENTE AUJOURD'HUI

C'est un ensemble d'habitation comprenant : 1586 logements (du F 2 au F 5), construits il y a quinze ans et répartis dans des immeubles de 4, 10 et 20 étages.

Cet ensemble est dans un état de détérioration inimaginable :

- les logements sont délabrés (sols, murs et plafonds dégradés), dotés d'installations défectueuses et dangereuses (gaz, électricité, sanitaire). Les réparations non faites en temps utile (fermeture portes et fenêtres, remplacement des vitres, etc.), aggravent encore cet état de choses et donnent une impression d'abandon général ;
- les parties d'habitation communes sont dans un plus triste état encore : ascenseurs fonctionnant mal, minuterie aux fils nus, peintures sales, etc. ;
- l'environnement s'apparente à celui du bidonville : terrain vague parsemé de blocs de béton et de débris divers, trottoirs et chemins d'accès défoncés ;
- les équipements collectifs sont quasi inexistantes

(pas de W.C., ni de lavabo, ni de local à vocation sociale). Aucune vie collective normale n'est possible faute d'avoir prévu l'animation de cet ensemble. Où sont les aires de jeux pour les enfants ? Les terrains et salles de sport corrects pour les jeunes ? La maison de loisirs et les jardins pour le plaisir de tous ?

L'enquête effectuée auprès des locataires confirme ce diagnostic sévère concernant la gestion du D.H.H.

### LE D.H.H. TEL QU'IL VOUS EST CONTE

L'historique de la gestion du domaine se divise en deux périodes :

De 1962 à 1977 : règne de la Société civile immobilière (S.C.I.). Le propriétaire, M. Nougaro (rien à voir avec Claude!), gère son domaine par l'intermédiaire de la S.C.I. qui est une société privée, sans aucun contrôle d'ordre public. Pendant quinze ans, jusqu'à sa liquidation judiciaire en 1977, la S.C.I. accumule les erreurs et malversations.

Dès 1963, les difficultés financières commencent. La

S.C.I. affirme ne pas pouvoir payer intégralement l'entrepreneur alors que la construction est loin d'être terminée. Où sont donc passés les 38 millions de francs du prêt C.F.F. (Crédit Foncier de France) prévus pour cette construction ?

Puis, au fur et à mesure des années s'écoulant, les conflits entre la S.C.I. et les créanciers deviennent permanents. Les fournisseurs ne sont pas payés, d'où saisies, séquestres, ce qui entraîne l'arrêt des travaux et la dégradation de ce qui est déjà réalisé. Le Domaine ne sera d'ailleurs jamais complètement terminé. Quant aux locataires, ils ne sont, bien sûr, jamais consultés sur leurs besoins réels, mais ils deviennent utiles quand il s'agit d'apporter de l'argent frais à M. Nougaro. De plus, ce sont eux qui subissent les conséquences désastreuses de cette gestion fantaisiste. Tandis que la S.C.I. et M. Nougaro bénéficient d'une « rente de trésorerie » (dont aucune comptabilité ne pourrait sans doute mesurer l'ampleur), les locataires ne voient jamais leurs droits respectés. La dette reconnue, 50 millions de francs (principaux créanciers : E.D.F.-G.D.F., U.R.S. S.A.F., Contributions Directes, Sté de chauffage Damien-Cofreth, etc.) ne tient pas compte des préjudices et dommages causés aux locataires.

De 1977 à aujourd'hui : le « redressement » du Groupement foncier de France (G.F.F.). Le problème est de trouver de l'argent. Pour cela, trois moyens : augmentation des loyers et des charges de 6,50 % ; recherche de nouveaux locataires (mais il faut faire un minimum de rénovation des logements) ; élimination des mauvais

payeurs, sous menace d'expulsion.

Mais ce ne sont pas les quelques travaux effectués, mis en avant pour « attirer le client », qui donneront satisfaction aux résidents du Domaine dont les droits sont toujours ignorés.

### LES LOCATAIRES DU D.H.H. TELS QU'ILS SONT

Il s'agit en majorité d'une population ouvrière peu qualifiée dont le revenu est inférieur à 2500 F par mois. Les 3/4 ont de 2 à 4 enfants.

Le renouvellement des résidents est de 60 % en deux ans. En aucun cas, il ne s'agit de marginaux, ni socialement, ni économiquement. Mais cette population ouvrière, jeune, subit de plein fouet la crise économique : insécurité de l'emploi, diminution des revenus, chômage.

Le « poste loyer » constitue pour le budget de ces familles une charge très lourde (ex. : 750 F par mois pour un F 3 et 875 F pour un F 4).

Origine : les locataires sont, pour plus de la moitié, originaires de Paris et de la région parisienne, pour plus d'un quart, de la région creilloise. Ils sont recrutés principalement par des annonces alléchantes — et mensongères — mettant en avant des avantages inexistantes : possibilité d'un emploi dans le bassin creillois (?), loyers modestes (?), proximité de la forêt de Chantilly, prêts de l'Etat (?). Par contre, rien sur la proximité de la base aérienne de Creil et de ses conséquences...

Situation sociale. D'après les enquêtes effectuées au-

près des services sociaux de la région, il apparaît que les habitants du D.H.H. sont dans une situation de plus en plus précaire (dettes de loyer, de G.D.F., crédits d'achats non remboursés, mésententes familiales dues aux difficultés financières, menaces d'expulsion, etc.). Ils deviennent en fait des assistés permanents, vivant dans une situation de dépendance économique qu'ils n'ont pas choisie au départ.

Situation financière. Les résidents sont les victimes permanentes de la mauvaise gestion du D.H.H. et des

conflits qui en résultent. Ainsi, les dettes du promoteur ont entraîné des mesures de rétention (ex. : la coupure du chauffage).

Les locataires sont en fait les créanciers de la S.C.I. : des sommes sont indûment perçues (ex. : frais de dossier : 220 F pour un F 3, droit à l'antenne de télévision : 180 F, etc.), d'autres ne sont pas utilisées comme il conviendrait, pour l'entretien notamment, ce qui entraîne des frais supplémentaires pour les locataires.

Conclusion : il faut bien voir que ce type de logement est au cœur du problème des locataires : loyers trop chers (1/4 du budget) correspondant à des revenus nettement plus élevés, d'où une recherche permanente d'un travail ailleurs, mieux payé. Les emplois offerts non qualifiés, l'absence quasi totale d'emplois féminins créent un déséquilibre permanent entre le marché de l'emploi et le marché du logement. Le D.H.H. est condamné à n'être qu'un lieu de passage, entre les arrivées et les départs.

### LES DANGERS DE LA SITUATION AU D.H.H.

La désignation du G.F.F. n'a pas mis fin aux problèmes du Domaine.

● La situation actuelle conduit à l'impasse. Le processus : absence d'entretien, dégradation, loyers non payés ne peut aboutir qu'à anéantir le D.H.H. ; l'augmentation des loyers a atteint un sommet qu'il est impos-

Suite en page 4

# CALENDRIER POLITIQUE

## OFFRES D'EMPLOIS

● **TS-Hebdo** : ne téléphonez plus pour la petite annonce passée dans le n° 817. Une personne est actuellement à l'essai pour un mois. Si vous voulez nous communiquer vos coordonnées et ré-

férences, écrivez à la rédaction. Merci.

● **Six postes à pourvoir** : 6 postes d'éducateurs spécialisés diplômés sont actuellement à pourvoir dans la banlieue parisienne. Pour tous renseignements, téléphoner le soir après 18 h au 413-68-93. (Ne pas téléphoner à TS).

## TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION

36 pages, 5 F (4 F pour les sections)

**PARAITRA  
LE JEUDI 5 AVRIL**

Les responsables ou les trésoriers de sections qui n'ont pas passé commande du mensuel doivent le faire de toute urgence.

« T.S. » MENSUEL  
BULLETIN DE COMMANDE  
N° D'AVRIL

« T.S. » MENSUEL  
BULLETIN DE COMMANDE  
N° D'AVRIL

Nom : ..... Prénom : .....  
Section : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....  
Nombre de « T.S. Mensuel » demandé : .....  
Ci-joint un versement par chèque bancaire  postal  (1)  
à l'ordre de Tribune socialiste ou C.C.P. 5826-65 Paris.  
(1) Cocher la case correspondante.

## AIDER LE MENSUEL SANS QUE CELA VOUS COÛTE !

Tribune Socialiste mensuel sera un périodique du parti, plus ouvert vers l'extérieur. Plus ouvert que l'ancienne formule grâce à son dossier mensuel de 10 pages. Enfin plus ouvert que l'hebdo réservé aux militants.

Ce mensuel, vous pourrez nous aider à l'introduire dans des milieux qui, bien entendu, ne « l'attendent pas », mais pourront, du moins, le recevoir avec un certain intérêt. Vous connaissez des sections, des fédés, d'autres partis de gauche (P.C., P.S., L.C.R., M.R.G...). Vous connaissez des lieux de lecture qui bénéficient d'un budget abonnement (mairies, bibliothèques, M.J.C...). Enfin, vous connaissez ou vous militez dans un syndicat ou un comité d'entreprise qui ne demande pas mieux que de s'informer utilement.

Alors vite ! Prenez une feuille de papier. Ecrivez-y toutes ces adresses, avec si possible, le nom du responsable financier ou du trésorier. Envoyez-la à Tribune Socialiste, 9, rue Borromée, 75015 Paris. Nous, nous leur enverrons une proposition d'abonnement mensuel à 45 F. Alors merci pour eux !

La Trésorerie de T.S. ■

## tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg  
Secrétariat de rédaction : Renée Bourgeois-Damien  
Secrétariat-Documentation : Marie-Françoise Chailleux  
Maquette et collaboration technique : Max Pagis  
Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37

Directeur de la publication : Victor Leduc  
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris  
Numéro de la commission paritaire : 37 392  
Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05  
Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

## bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)  
Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M.  Mme  Mlle

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

Code postal ..... Ville .....

S'abonne pour 1 an  6 mois  (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire  postal  (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

## L'EUROPE ET PLUTONIUM

● **Vendredi 30 mars (Annemasse)** : « Ecologie et Société » vous invite à participer à une réunion-débat sur l'Europe et plutonium, avec Ivos Rens, professeur à l'Université de Genève. A la salle de réunion de la mairie d'Annemasse en Haute-Savoie.

## VOYAGE AUX CENTRALES...

● **Vendredi 30 mars (Chelles)** : débat sur le nucléaire à propos de Nogent-sur-Seine avec la projection du film Voyage aux centrales de la terre. Cette soirée qui aura lieu au Centre culturel de Chelles (77) à 20 h 30 est organisée par le P.S.U., les Amis de la Terre, le P.S., la C.F.D.T., le Comité autogestionnaire et écologique, le M.J.S., etc...

## L'EUROPE A MONTPARNASSE

● **Samedi 31 mars (Paris 14<sup>e</sup>)** : colloque sur l'assemblée européenne et la politique de détente à partir de 9 heures au 92 bis, boulevard du Montparnasse. Avec Claude Bourdet, Bernard Ravenel et Alain Joxe.

## CINE ET CADRE DE VIE

● **Samedi 31 mars (Paris 11<sup>e</sup>)** : projection du film de la C.F.D.T., La ville à prendre, suivie d'un débat sur les problèmes du cadre de vie et du logement. A 14 h 30 à l'AGECA, 177, rue de Charonne, M<sup>o</sup> Alexandre-Dumas.

## CONTRE LA PEINE DE MORT

● **Samedi 31 mars (Paris 2<sup>e</sup>)** : dans le cadre de la campagne pour l'abolition de la peine de mort, le groupe Amnesty International, groupe 7, Paris-Centre, vous convie à une journée d'information. Il y aura une expo, et la projection du film La grâce, suivie d'un débat. La journée débutera à 11 h, la projection aura lieu à 20 h 30. Au foyer Montorgueil, 46, rue Montorgueil, Paris 2<sup>e</sup>, tél. 233-80-78.

## DES DIAPOS UTILES

● **Dimanche 1<sup>er</sup> avril (Paris 11<sup>e</sup>)** : journée de réflexion sur la manière d'utiliser, de réaliser, de diffuser des

montages de diapositives pouvant servir pour l'animation de réunions publiques organisées par les sections. Cette journée concerne ceux qui ont déjà réalisé des montages, ceux qui voudraient en réaliser ainsi que ceux concernés par la formation et la propagande. Des montages seront projetés et vous êtes invités à apporter les vôtres. Toute la journée du dimanche, à partir de 10 h à l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne, M<sup>o</sup> Alexandre Dumas. Venez nombreux, ce serait bête que le gars qui a organisé tout ça se retrouve seul.

## POISSON... DECHAINE

● **Dimanche 1<sup>er</sup> avril (Dole)** : Le poisson déchainé. Non ce n'est pas le classique poisson d'avril de tous les journaux, c'est le bulletin de liaison de l'Association jurassienne des opposants au grand canal Rhin-Rhône. S'il y en a des poissons dans le grand canal (on en doute) ils ne seront pas tranquilles en ce dimanche. Ce jour-là l'association vous invite à l'inauguration du panneau géant anti-canal, à 14 h 30, à la sortie de Dole, le long de la R.N. 73. Le rendez-vous est fixé sur le chemin de la ferme Auclair (la Grange d'Ebes, premier chemin à droite après la station Total). Si vous voulez vous procurer le bulletin de liaison, abonnez-vous (5 F, pour une parution tous les 2 mois), en écrivant au Comité de liaison anti-canal, 92, rue des Granges, 25000 Besançon.

## DEBAT POUR UNE CAMPAGNE

● **Lundi 2 avril (Paris 15<sup>e</sup>)** : débat régional pour la campagne avortement-contraception ; au programme les positions du P.S.U. ; la mobilisation. A 19 h, au 9, rue Borromée, M<sup>o</sup> Volontaires.

## L'EUROPE, LES LIBERTES, LES POLICES

● **Mercredi 4 avril (Paris 7<sup>e</sup>)** : le 7<sup>e</sup> section du P.S.U. organise un débat avec Claude Bourdet sur le thème « L'Europe des libertés, l'Europe des polices ». De 19 h 30 à 21 h 30 au 68, rue de Babylone (face au cinéma La Pagode), M<sup>o</sup> St-F-Xavier.

## BILAN A BRESSUIRE

● **Mercredi 4 avril (Bressuire)** : une réunion ouverte aux sympathisants et lecteurs de TS aura lieu à la salle René Héry, à 20 h 30. A l'ordre du jour : bilan de

la section nord Deux-Sèvres ; rencontre au niveau départemental ; projets.

## GRAND MITINGE

● **Mercredi 4 avril (Clermont-Ferrand)** : meeting avec Huguette Bouchardeau sur « Les propositions du P.S.U. face au problème de l'emploi », à la salle Gaillard.

## REUNION POUR UN COMITE

● **Vendredi 6 avril (Paris 6<sup>e</sup>)** : réunion du bureau de la F.E.A. pour la préparation du comité fédéral de la Fédération des élus autogestionnaires qui aura lieu le 5 mai. Cette réunion aura lieu à Paris, 14, rue Saint-Benoît, mais en ce qui concerne l'heure nous n'en savons pas plus que vous.

## MIME POUR LES VACANCES

● **Du 7 au 12 avril (Paris 1<sup>er</sup>)** : l'Atelier Théâtre Mime organise pendant les vacances scolaires de Pâques un stage de théâtre : « l'Univers corporel ». Pour l'inscription et renseignements, écrivez ou téléphonez : Atelier Théâtre Mime, 10, rue St-Germain l'Auxerrois, tél. : 233-90-88 ou 580-48-35.

## TRAVAILLER, COMMENT ?

● **Samedi 7 avril (Paris 15<sup>e</sup>)** : débat régional, ouvert aux sympathisants et fédérations, organisé à l'initiative des secteurs Entreprise et Femmes de la fédération de Paris du P.S.U. De 14 à 18 h on parlera des « Nouvelles formes d'organisation du travail » (horaires mobiles, mi-temps, etc.), de « La « révolution » informatique » et de quelles réponses y apporter. Au 9, rue Borromée, Paris 15<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Volontaires.

## SECTEUR AGRICOLE

● **Samedi 21 et dimanche 22 avril (Clermont-Ferrand)** : la prochaine réunion nationale du secteur agricole aura lieu les 21 et 22 avril sur le thème « les disparités en agriculture » : disparités entre régions (problèmes des zones de montagne), entre production et à l'intérieur d'une production, disparités selon le statut des travailleurs. Ceux qui souhaitent participer à ces journées et à cette réflexion peuvent prendre contact avec la Commission nationale agricole du P.S.U., 9, rue Borromée, 75015 Paris.

## PRIX REDUITS POUR LA VILLE A PRENDRE

● **A partir du 25 avril (Paris)** : La ville à prendre, le film de la C.F.D.T., sortira en circuit commercial le 25 avril prochain dans les cinémas 14 juillet Bastille, 14 juillet Parnasse, Saint-Séverin. Cette apparition sera l'occasion de livrer un large débat sur le thème des conditions de vie dans la ville au travers des différents thèmes abordés dans le film : cadre de vie, urbanisme, la ville, etc. La C.F.D.T. fait appel à toutes les forces collectives (municipalités, entreprises, syndicats, écoles...) pour créer dès à présent une dynamique et provoquer l'achat de billets de groupe à prix réduit (10 à 12 F). Lesquels billets sont en vente (par 10 minimum) au C.L.D.C., 14, rue de la Grange Batelière - 75009 Paris, tél. 246-42-29.

## VENEZ OU ECRIVEZ, MAIS FAITES-LE...

● **Tous les lundis (Paris 15<sup>e</sup>)** : il y a ceux qui sont pour, il y a ceux qui sont contre. De toute façon ça existe : l'Europe. Le parti doit intervenir lors des élections. Pour s'en donner les moyens, une commission Europe se réunit tous les lundis à 18 h 30, 9 rue Borromée, M<sup>o</sup> Volontaires. Vous y êtes bien sûr invités, mais vous pouvez aussi faire parvenir vos initiatives par écrit.

## MERCREDIS POUR LE LARZAC

● **Tous les mercredis (Paris 15<sup>e</sup>)** : après les lundis, les mercredis. Ça va vous faire des semaines chargées mais c'est pour la bonne cause : le Larzac. Le comité Larzac de Paris rappelle à tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes du Larzac que des réunions de travail ont lieu tous les mercredis, à 20 h au 14, rue de Nanteuil, M<sup>o</sup> Plaisance, tél. 531-43-38. Ils ont besoin de toutes les bonnes volontés.

## A VOS MAQUETTES

● **Loi Veil** : si certaines et certains ont des idées pour l'affiche nationale de la campagne Loi Veil, qu'ils fassent parvenir leurs œuvres très rapidement au secteur Femmes du P.S.U., commission Loi Veil, 9, rue Borromée, 75015 Paris. (Une maquette peut suffire.)

## VOTRE MATERIEL

● **Matériel** : le bureau politique demande aux sections qui ont présenté un candidat aux cantonales de lui envoyer un exemplaire du matériel édité (notamment la profession de foi). Merci.

## VIENT DE PARAITRE

● **Autogestion et Santé** : le numéro 4 de la revue bimestrielle de la Commission Santé du P.S.U. vient de paraître. Au sommaire : un éditorial sur le déficit de la Sécurité Sociale, et un dossier « Associations, journaux, vers un contrôle populaire ». Pour que vive Autogestion, santé, travail social, il faut 200 abonnés (au moins) et plus, actuellement ils en ont 150, alors... Pour 6 numéros, 20 F, chèque à l'ordre de N. Granier, C.C.P. 32 113 12 La Source à envoyer à la revue, 31, rue Decrès, 75014 Paris. Prix du numéro : 3 F, en vente à Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

Suite de la page 3

## Scandale permanent à Creil

sible de dépasser ; l'attente permanente de l'expulsion est insupportable.

● **La question de la gestion à long terme n'a pas été résolue.**

● **Il est urgent de rétablir les droits des locataires par :**  
— un entretien normal des parties d'habitation et des espaces communs ;  
— la révision en baisse des provisions et charges afférentes au loyer et des loyers eux-mêmes ;  
— l'aménagement des espaces libres.

Enfin, à plus long terme, il faut rechercher un acquéreur honnête et capable, ce qui pose la question de l'organisme acquéreur qui ne peut être que du type H.L.M.

## LES PROPOSITIONS DE LA SECTION P.S.U. DE CREIL

Pour réhabiliter le D.H.H., le PSU fait les propositions suivantes :

● **HYGIENE ET SECURITE** : ces mesures visent à assurer une hygiène élémentaire du D.H.H. et à prévenir les accidents (incendies, explosions, intoxications). Il est nécessaire de vérifier systématiquement : les installations d'électricité et de gaz ; les chauffe-eau ; les charpentes et toitures ; les portes et fenêtres et les réparer s'il y a lieu.

● **ORGANISATION ET CONTROLE** : il est absolument indispensable de connaître, d'une façon précise, les entrées et les départs des résidents ; d'informer chaque locataire de ses devoirs, mais aussi de ses droits, par écrit (état des lieux, après visite conjointe des deux parties contractantes, avec mention des réparations à engager, en précisant les délais d'exécution, etc.) ; de rationaliser et réduire les frais d'installation (cautionnement, constitution du dossier, droit à l'antenne, etc.) ; de préserver les droits du locataire partant (rem-

boursement de la caution, nouveau constat des lieux en sa présence, etc.).

Pour cela, il apparaît indispensable que les pouvoirs publics déterminent avec les syndicats, les modalités concrètes d'application de ces règles.

● **AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT** : il est également urgent de transformer le terrain vague entourant le D.H.H. après nettoyage et de le structurer en prévoyant : terrains d'aventure, aires de jeux et jardins.

Dependant la priorité des priorités doit être accordée à : la suspension de toute expulsion, tant qu'une solution touchant à l'administration du D.H.H. n'a pas été trouvée.

Ces mesures conduisent logiquement à une volonté de contrôle de la part de l'administration (y compris municipale) qui devrait déboucher sur la prise en mains totale du D.H.H. par un organisme public. ■